



ENTENTE DES ASSOCIATIONS  
D'ANCIENS COMBATTANTS  
ET GROUPEMENTS PATRIOTIQUES  
DE MONS

**Membres,**

**Combattants**

**MONS**

**A Mesdames et Messieurs les**

**Adhérents, Sympathisants et Amis**

**Des Associations d'Anciens**

**Et Groupements Patriotiques de**

**MONS, le 15 octobre 2018**

*Madame, Monsieur,*

*Chère amie, cher ami,*

*Nous avons l'honneur et le plaisir de vous convier à notre rituel banquet de l'Armistice qui aura lieu le **dimanche 04 novembre 2018 à 12h00** en la salle du CARDY, Place de CUESMES à 7033 CUESMES.*

*La présence des drapeaux et le port des décorations sont souhaités.*

*L'animation musicale sera assurée par Pascal YANCENNE, notre multi-instrumentiste et musicien hors pair, connu et apprécié par bon nombre d'entre nous.*

*Quant au menu proposé, il nous est concocté par notre ami Andreas et est toujours aussi alléchant, comme chaque année et comme vous pourrez le constater ci-après :*

### **MENU**

*Cocktail et crémant  
Toasts et amuse-bouche*

\*\*\*

*Filet de faisan, sauce crème au calvados  
Pomme en gelée et caramélisée*

\*\*\*

Sorbet tomate et vodka

\*\*\*

Mignon de veau sucré-salé  
Pommes dauphines, jus au porto blanc

\*\*\*

Assiette gourmande autour de la banane  
(caramélisée, crue, en coulis, en mousse)

\*\*\*

Café et mignardises

\*\*\*

Toutes les boissons suivantes sont à discrétion (vin blanc, vin rouge,  
JUPILER au fût, eaux et limonades)

Ce menu vous est offert pour le prix de **58 EUROS**.

Nous vous prions de verser le montant de votre participation **au plus tard** pour le  
lundi 29 octobre 2018 au compte **BE84 0682 4748 9059** – **ENTENTE DES**  
**ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES DE MONS**, rue Joseph Hubert, 7000 MONS.

Nous comptons beaucoup sur votre présence. Vous pouvez y amener vos amis et  
connaissances afin de mieux faire connaître l'ENTENTE de MONS.

Tous les présidents, secrétaires, trésoriers et représentants des différents  
organismes qui siègent à l'ENTENTE des Associations d'Anciens Combattants et  
Groupements Patriotiques de MONS et ENTITE, sont instamment priés de diffuser  
cette invitation à **tous leurs membres** qui font automatiquement partie eux aussi de  
l'ENTENTE.

En attendant le grand plaisir de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, chère  
amie, cher ami, nos fraternelles salutations.

Le Président Délégué,

Baron Jean-Claude BONAERT